

COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE* ET GOUVERNANCE

L'objectif est de créer un groupe qui peut échanger ouvertement sur toutes les problématiques, qui se questionne, qui cherche ensemble.

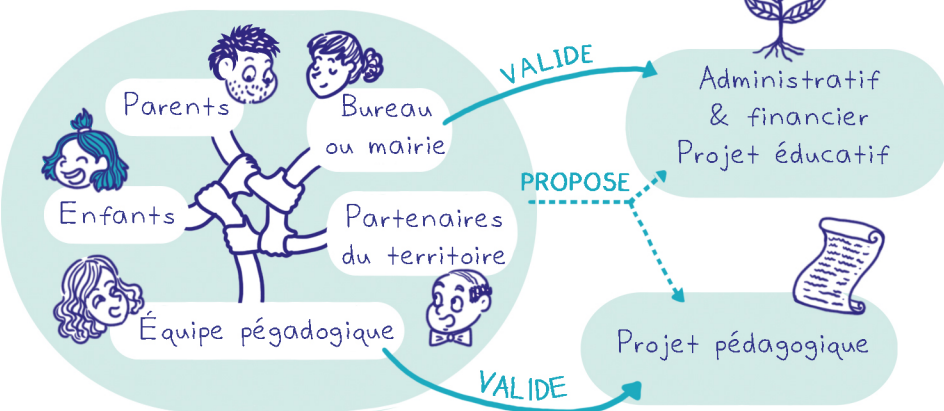


Son document de référence est le projet éducatif* qu'elle a validé.

L'équipe pédagogique de l'école est la clé de la conception d'une stratégie. Elle doit en être le moteur, mettre en place des réunions périodiques et créer un "nous".



► COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE (CE)



► VERS QUOI TEND-ELLE ?

Etre responsable du projet éducatif*

La CE est garante du projet éducatif qu'elle revisite une fois par an.



Se sentir actrice dans la vie de l'école

La CE est force de propositions. Dans le cas des propositions hors pédagogiques, elles sont étudiées par le bureau (école associative) ou par la mairie (dans le public).

L'équipe pédagogique est responsable du projet pédagogique. C'est elle qui a le pouvoir de décision.

Appartenir, s'impliquer, rechercher le consensus, prendre des décisions collectives pour fédérer le groupe

Des réunions régulières, à la fin de chaque période, doivent permettre des échanges constructifs et des débats contradictoires (cf p.87 partager petit à petit le pouvoir)